

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier a. y. Wauters

acquisition à Gènes d'un P. Jan de Weyden

Descente de Croix

N<sup>o</sup>

353515

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
-------------------	---------------------	---------

Premier versé au dossier (Cade rouge) inv. 3515

15 nov. 1924

Queney

N<sup>o</sup> 1889. — a. Wauters, acquisition de la "Descente de Croix" par Van der Weyden.

# Un Monument et le Pays

Si je ne parle pas de politique, cette semaine, c'est parce que je crains d'ébranler sans le savoir le crédit de l'Etat et de donner prétexte à poursuites... On ne sait jamais. Occupons-nous des Beaux-Arts, c'est plus prudent.

L'Exposition de l'an prochain, à Bruxelles, comprendra une section d'art ancien réservée aux artistes du Brabant. Elle s'annonce comme devant être très brillante. De tous les artistes de notre passé, la figure la plus haute est Roger van der Weyden, mort à Bruxelles en 1464. Né, dans les derniers jours du XIV<sup>e</sup> siècle, à Tournai, où il s'appela Roger del Pasture, ce grand artiste, nommé vers 1435 peintre de la Ville de Bruxelles, est connu dans le monde entier comme une des gloires les plus pures de l'école des Primitifs flamands. Mais ses compatriotes n'ont pas jugé bon, jusqu'à présent, de lui élever le monument de reconnaissance et de glorification qui lui est dû. Il a fallu l'initiative éclairée de M. Huisman-Van den Nest, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, et de M. Adrien van der Burgh, commissaire général de l'Exposition, pour réparer cet inconcevable oubli.

Nous aurons donc, en 1935, lors de l'Exposition de Bruxelles, un monument en l'honneur de van der Weyden (del Pasture), et déjà la presse bruxelloise s'en préoccupe.

## L'affaire Roger.

L'excellente institution qu'est la Diffusion artistique du Musée des Beaux-Arts a voulu établir, pour cette année, un programme spécialement consacré aux artistes du Brabant. M. Charles Bernard nous a ainsi fait, l'autre dimanche, une conférence sur Roger van der Weyden. Avec son talent habituel, le distingué critique d'art a parlé des grandes œuvres du peintre bruxellois et a exposé les controverses auxquelles sa naissance a donné lieu. Car, on vous l'a dit ici, il y a une « affaire van der Weyden » plus compliquée qu'un roman policier.

Dire: « affaire Roger » est inexact et insuffisant. On devrait, en effet, employer un terme plus précis. Cette affaire, autour de laquelle on plaide avec autant d'ardeur que de diversité, c'est, à la vérité, l'« affaire Rogelet ». On trouve dans le registre des peintres de Tournai un Rogelet del Pasture parmi les apprentis de Maître Robert Campin de Tournai, que certains ont cru être le maître énigmatique classé sous le nom de Maître de Flémalle. Ce Rogelet est-il van der Weyden? Il n'y a évidemment rien d'impossible à ce qu'aient existé à Tournai deux peintres du même nom. Mais le prénom de Rogelet ne doit pas nous égarer. Il était, en effet, d'usage de désigner par des diminutifs les apprentis. Exemple: Jacquilet pour Jacques Daret, également élève de Campin.

Un autre document paraît plus décisif: c'est cette mention qu'on relève dans

le registre des comptes de la Corporation des peintres: « Item, payé pour les chandelles qui furent mises devant saint Luc, à cause du service Maître Roger de la Pasture, natif de cette ville de Tournay, lequel demeurerait à Bruxelles; pour ce iij gros. »

Il en résulte clairement que c'est du grand van der Weyden qu'il s'agit: la dépense est portée en 1464, année de la mort de Roger « qui demeurerait à Bruxelles ».

Roger était alors déjà glorieux et n'était pas oublié à Tournay, puisque ses compagnons prenaient soin de s'associer à son service funèbre.

## Le monument à Roger.

Le monument qu'on songe à élever à l'entrée du pavillon des Beaux-Arts de l'Exposition est plus qu'une simple statue. Le sculpteur Marcel Wofers, qui l'a conçu, s'est inspiré d'une œuvre de Roger exécutée pour la Corporation des peintres de Bruxelles: « Saint Luc peignant la Vierge ». Cette œuvre se trouve aujourd'hui, en deux fragments, au Musée de l'Ermitage, à Péetrograd. Le saint Luc est probablement un portrait de Roger lui-même. Il est à demi agenouillé devant la Vierge, qui reproduit les traits et l'attitude de ces Vierges maternelles pour lesquelles le maître a, tout au long de son œuvre, manifesté un culte constant. L'œuvre sculpturale constituera ainsi un double hommage à la personne et à l'art du maître bruxellois.

De cette façon sera enfin payée la dette que la Belgique doit à un de ses plus illustres enfants. Car il est inutile de discuter au sujet du lieu de la naissance, c'est la Belgique tout entière qui peut et doit être fière d'avoir vu naître

chez elle un des plus grands artistes qu'ait comptés le XV<sup>e</sup> siècle, si riche en peintres éminents.

Faut-il le rapprocher de Jan van Eyck, auquel il succède dans la gloire, ou de Robert Campin de Tournai? Les deux hypothèses ont leurs partisans. Je ne dirai qu'en passant que je tiens, quant à moi, la seconde pour la plus vraisemblable. Entre l'art de Jan van Eyck et celui de Roger, je vois une différence essentielle, une différence d'âme. Ils ont tous deux un talent suprême et une habileté exceptionnelle; ils peignent tous deux selon les procédés de leur temps, mais le premier est froid et magnifiquement parfait, tandis que Roger est sensible et ému. L'un est statique, l'autre dynamique. Le Christ descendu de la croix et pleuré par sa mère, sur un paysage de tempête et de ciel dramatique, au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, est un des tableaux les plus émouvants du monde.

Il suffit à faire taire toutes les controverses des historiens, pour ne laisser place qu'à une admiration générale.

Abandonnons donc, pour la manifestation nationale, les querelles régionales auxquelles a légitimement donné lieu, dans le monde des historiens de l'art, l'étude des travaux de ce maître. Ce n'est plus le moment. Un fait est incontestable: Roger, de Tournay, est un des plus grands peintres de tous les temps, et il fut le peintre officiel de la Ville de Bruxelles. Ces deux affirmations, indiscutables et indiscutées, nous suffisent. Point n'est besoin de ternir d'une dispute inopportune l'hommage que la Belgique entière — Wallonie et Flandre — va lui rendre à la face du monde.

## Les œuvres de Roger.

Les autres tableaux de Roger sont: à l'Escorial (une « Descente de Croix »), à Beaune (un « Jugement dernier ») et dans les musées d'Allemagne, d'Angleterre et d'Amérique. Nous avons du maître quelques beaux portraits et des tableaux aux Musées de Bruxelles et d'Anvers.

Certes, ce que nous avons conservé en Belgique peut paraître bien mince à côté de ce que gardent les collections étrangères. Mais qui voudra contempler ces œuvres avec attention et sympathie y trouvera des raisons amplement suffisantes pour admirer et aimer le maître.

Espérons aussi que cette Exposition nous fera connaître certains tableaux des collections particulières. Roger, à l'Exposition de 1935 nous apparaîtra, dans l'ensemble de ses œuvres, d'une grandeur qui justifiera aux yeux du grand public, moins averti que les spécialistes, l'hommage qui lui sera ainsi rendu.

Cet hommage ne sera pas temporaire. Il survivra à la World Fair qui s'apprête. Après 1935, le monument sera remis à la Ville de Bruxelles, qui jusqu'ici n'a songé à Roger que pour donner son nom à une rue du centre de la ville. Et l'hommage bruxellois ne suffit point. La ville natale de del Pasture s'y associera et, sans doute, Tournay réclamera aussi la célébration de son enfant par une réplique de l'œuvre de Bruxelles.

Ce ne sera cependant ni deux villes, ni deux écoles qui salueront l'ancêtre. Ce sera la Belgique. Le monument à Roger, c'est, dans un esprit de loyale concorde, le pays entier qui l'élèvera.

Devant ce geste-là, les discordes à propos d'un diminutif ne peuvent apparaître que plus minces encore et, au fond, plus futiles.

Je ne me suis pas occupé ici de politique pour les raisons que j'ai dites en plaisantant. Et, tout compte fait, je me suis senti, en pensant à Roger, bien au-dessus de la politique.

Jules DESTREE.

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N° 4889

OBJET :

Liquidation  
Restaurative

ANNEXE

Transmis au Département des Beaux-Arts le relevé  
ci-joint, en double expédition, de l'import de 425 f.  
aux fins de liquidation sur l'article 44 du budget  
de 1900

Bruelles, le 31 octobre 1900

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE :

Le Secrétaire,

Enregistré le

31 octobre 1900

Expédié le

6 Nov. 1900

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N° 4880

OBJET :

Liquidation  
Restauration

2 ANNEXES

Transmis au Département des Beaux-Arts le relevé  
ci-joint, en double expédition, de l'import de 250 f  
aux fins de liquidation sur l'article 42 du budget  
de 1900

Bruelles, le 31 octobre 1900,

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE :

Le Secrétaire,

Enregistré le

31 octobre 1900

Expédié le

6 nov. 1900

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N° 7889

OBJET :

Liquidation  
des frais de  
Voyage.  
ANNEXE

Expédié le

17 / 1900

14 / 1900

Monsieur le Ministre  
des Beaux-Arts

J'ai l'honneur de  
vous transmettre, sous ce pli  
la triple expédition, l'état des  
frais de voyage entrepris par  
Monsieur A. J. Wauters à la  
demande de la Commission  
Directrice le 26 décembre dernier  
et s'élevant à la somme de  
175.60f. Nous ne perdons  
pas de vue que les pièces  
sont datées de 1899 alors que le  
reliquat du crédit de cet  
exercice ne s'élève qu'à la  
somme de 270 environ.

Mais nous espérons  
que vous voudrez bien, à titre  
exceptionnel, liquider le montant  
des frais de voyage en question  
sur le crédit de votre Département  
affecté spécialement aux missions  
à l'étranger dans l'intérêt de  
l'art.

Veuillez agréer, etc.

Pour la Commission directrice

Secrétaire

Le Président

18/10 1900  
A. R. L. Minick. & B. H.  
W.

Par M. le Secrétaire  
de la Commission  
D. N. n° 141801  
~~présenté au Sénat~~  
~~le 14 sept. dernier,~~

M. le Secrétaire  
de la Commission  
D. N. n° 141801  
présenté au Sénat  
le 14 sept. dernier  
pour la sanction de l'annexion  
de la mission catholique  
à l'étranger de la mission  
de la Commission D. N. n° 141801  
au Sénat.

Fait à Paris le 14  
sept. 1900.

observation qui sont  
l'objet de votre rapport  
proposés -

Par ce qui concerne  
l'achat de la car de M. Ad.  
Mantou N° 100 deux toles  
M. de la fer. dernier  
de C. D., et aussi avec  
l'intention, à faire passer  
à M. de fixer la  
liquidation du montant  
de <sup>de</sup> l'achat de voyage, a  
apportant une indemnité  
de l'achat de ~~180~~  
30 f par jour -  
M. de la M. de  
venir à T. de

N°

Don dem. S

~~Le~~ chef un bon  
de 210 (à un par de  
180 / ~~Com~~ de chef de  
la Vexer à Paris, <sup>lequel</sup>  
Commencé le 29 9<sup>bre</sup> 1899  
~~après~~ à Paris fin le  
3 X de la même année.  
M. de Paris de Paris  
M. de Paris de Paris  
Nos remerciements. &c

OCCP

ly

ly

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
TRAVAUX PUBLICS.  
—  
ADMINISTRATION  
DES  
**BEAUX ARTS.**

Bruxelles, le 11 Avril 1900.



N<sup>o</sup> 28790

ANNEXE.

Renvoyé à la Commission directrice  
des Musées Royaux de Peinture &c,  
munie de l'approbation requise,  
une copie du contrat qui accom-  
pagnait la lettre du 4 de ce mois,  
n<sup>o</sup> 4889.

POUR LE MINISTRE :

Le Directeur,

*Verlind*

A Ma Commission directrice  
des Musées Royaux de Peinture  
& de Sculpture de l'Etat, à Bruxelles.

B

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
DE  
l'Agriculture et des Travaux publics.

Bruxelles, le 4 avril 1900.

DIRECTION  
DES  
Beaux-Arts.

N° 14180.

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE  
le 12 / 4 / 1900  
Sous le n° 1889

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.  
SOMMAIRE.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 14 février 1900, n° 4889, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'arrêté royal du 31 décembre 1898, réglant les frais de route et de séjour des membres des commissions ressortissant à mon Département, ne s'applique pas aux missions à l'étranger.

Mon administration a pas pour règle, dans le cas de l'espèce, de statuer pour chaque mission par un arrêté spécial.

L'indemnité allouée d'ordinaire comprend le remboursement des frais de voyage; quant aux frais de séjour, il est tenu compte de la durée et de l'importance de la mission spécialement des frais de représentation auxquels pourraient être tenus les intéressés.

Vous voudrez donc bien examiner la demande de Mr Wauters en tenant compte des observations qui précèdent, à moins que votre Commission ne juge préférable de proposer la

A La Commission directrice des musées  
royaux de peinture et de sculpture  
Bruxelles.

liquidation du montant des frais de voyage  
en y ajoutant une indemnité de séjour de  
frs 30 par jour, soit une somme de frs 180.-

Agreez Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Le Ministre,  
J. Moanderhoff

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N° *H 889*

OBJET :

*Contrat de cession  
et liquidation*

ANNEXE

Expédié le *23* / *1900*  
*H 11* / *1900*

*Munich, 22 / 1900*

*27 avril 1900*

*à Monsieur le Ministre  
des Beaux arts.*

*Nous avons l'honneur  
de vous faire parvenir en  
triple expédition, dont  
deux sur papier libre, le  
contrat réglant la cession  
à l'Etat du tableau de  
R. Kander Meyer, intitulé  
"Descente de Croix", et qui  
fait l'objet de votre dépêche  
28990 du 18 N<sup>o</sup> écoulé.*

*Vous joignons aux fins  
de liquidation, une déclara-  
tion de paiement de l'unif  
de ~~X~~ ~~vingt~~ ~~trois~~ ~~mille~~ ~~vingt~~  
~~Cinq~~ ~~Soixante~~ ~~Deux~~ ~~Sept~~  
~~francs~~ qui représentent  
les ~~25200~~ lire payés  
par M. A. G. Winkler  
pour l'acquisition du tableau  
en question.*

*X*  
*Vingt quatre mille trois cent Soixante  
deux francs et cinquante  
centimes qui représentent le  
prix d'acquisition, augmenté  
du courtage de la Banque Commerciale  
de Genève, le crédit était ouvert,  
et des intérêts dus à la Banque  
de Bruxelles ~~24 N<sup>o</sup> 1899 au 31~~  
~~May 1900~~ depuis l'ouverture  
du crédit précité jusqu'au 31  
May 1900.*

*Truilly agréé, de ...*  
Pour la Commission directrice  
*Le Secrétaire, Le Président*

## DÉCLARATION DE PAIEMENT.

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par la Commission  
directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE  
ET DE SCULPTURE DE L'ÉTAT, la somme de

~~Vingt quatre mille cinq cent cinquante francs 50 c<sup>ts</sup>~~  
du Chef de la caisse à l'Etat du  
tableau de P. Vandendyck : "Descente de Croix"  
Contrat n° date du 31 mars 1900.

Fait en triple, à Bruxelles, le 31 mars 1900.

*A. J. W. Carter*

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire  
*Emil. Van Meir*

Le Président  
*C. Létis*

24367.20

# CONTRAT.

Entre Monsieur *Ed. Tety*, président  
de la Commission directrice des **Musées Royaux de Peinture**  
et de **Sculpture de l'Etat**, agissant au nom de la dite  
Commission et avec l'approbation du Ministre, d'une part, et  
Monsieur *a. J. Wauter* domicilié à *S. Gilles, Bruxelles*  
rue *S. Bernard* n° *47*, d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur *a. J. Wauter* cède aux **Musées**  
**Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat**, pour la somme  
de *vingt quatre mille, trois cent soixante deux*  
*francs et cinquante centimes*, un tableau  
de *Roger Van der Weyden*, intitulé : *"Descente*  
*de Croix"*

Le paiement de cette acquisition sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le *11 mars* 190*9*.

Le Cédant,

*A. Wauter*

Le Président  
de la Commission directrice,

Approuvé :  
Le Ministre,

*Ed. Tety*

*A. M. de B.*

Vol II 1400

M L M...  
de B...  
L

J  
La M... de ...  
Royal de 31 X 1848  
f...  
de ...  
des ...  
Commission ...  
de ...  
M. a. J. ...  
qui a fait à ...  
de ...  
am... à ...  
M...  
de ... à ...

il a yourni du 27  
q<sup>e</sup> au 3. x<sup>e</sup> sermiers,  
de Nord attribuer, de  
c chef une indemnité  
probab<sup>l</sup> relevant à 325 f

récapitulé de la façon suivante :

2256 Kilom (aller et retour) à 10 c/km = ~~225.60~~  
6 jours à 15 f. = 90 f. 11 jours à 10 f. = 110 f.  
Total = 200 f.

à 60 c/km ~~calculé~~  
entrepris ~~approuvé~~  
ent. payant ~~une~~ question  
de principe, bien plus  
que le tout personnel  
de l'en que cette station  
n'a pas pu l'écarter  
et l'effort sera la  
dépense que ~~devient~~  
de ce qu'entraîne l'entretien  
parait voyez ~~à~~ préférer  
de l'intérêt qui lui en est faite

Il est et de plus que le  
rélevé s'élève à  
10 f. par jour  
— le montant,  
de plus de 2000  
— avec l'augmentation  
de la part de l'Etat  
la contribution de l'Etat  
pour la part de  
la ligne de l'Etat  
résultant — fait  
en réalité. ~~proble~~  
~~quel~~ ~~proble~~  
trop peu ~~de~~ ~~pour~~  
avoir une assistance  
à 64 et par son  
résultative ni s'empêcher

qu'un Communiqué peut  
sans la consultation préalable  
de l'église à l'étranger  
un de ses membres  
lequel, le cas échéant  
peut être la sanction  
serait donnée, de la  
~~diffusion~~ ~~communication~~

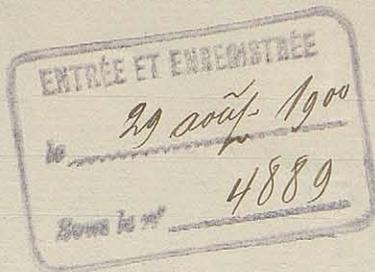
temps, et de son caractère

Il n'est pas possible  
à l'initiative d'attirer  
les aspects de la  
~~travaux~~ bien entendu, cette  
travaux — peut être les  
conclusions d'apports  
à la réflexion, en appu-  
sur les années, le

modification que  
concernent la base  
travaux —

travaux  
O.C.C.

J. BUESO  
RESTAURATION ET ÉCRITURE DE MANÈRES  
ANCIENNES MODERNES  
RUE DE L'ÉPIQUE 2 ET 4 BRUXELLES



Bruxelles

N<sup>o</sup>.

Messieurs les Présidents et Membres de la Commission directrice des Musées royaux de Belgique.  
Doivent.

1900. Livraison d'un cadre gothique avec caisse  
Février. velours, verre double etc, y compris encadrement f. 29000

Je dis: Deux cent cinquante francs.

J. Bueso

~~Approuvé~~  
~~Approuvé~~

M.

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire,  
M. de Maessene

Le Président  
C. Tétin

10 4  
Tableaux anciens  
et  
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition  
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles



244 Rue de Ligne

Bruxelles, le 22 janvier 1900

J. Buëso,

Devis pour la remise en état du tableau de  
Roger Vander Weyden " Descente de Croix " bois  
m. 0,33 x l. 0,48. -

Provoquée par la vétusté, dans le haut à l'angle  
gauche, il y a une partie vermoulue qui s'effrite;  
pour empêcher que cela s'aggrave, le panneau étant  
assez mince, il faudrait appliquer un parquetage.  
Sur la peinture même, il y a quelques égrati-  
gnures et quelques petites parties soulevées, d'autres  
légèrement écaillées, en outre toute l'œuvre étant  
recouverte d'une couche épaisse de vernis jaunis, il  
faudrait pour remettre le tableau en parfait état  
effectuer les diverses opérations résumées ci-dessous:  
parquer, fixer, laver, dégraisser, mastiquer (déro-  
ler les vernis) au doigt, pointiller, vernir et mater.

Le Coût de ce travail, dont je garantis  
la parfaite exécution sera de: quatrecent vingt-cinq francs.

J. Buëso

100 F  
prix au mètre

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE  
29 août 1900  
4889

Bruxelles, le

1900

Messieurs les Président et Membres de la Commission  
directrice des Musées royaux de Belgique doivent:

1900  
Février

Roges Vander Weyden - "Pieta"

Bois. H: 0,32 1/2 x 0,47 1/2

lavé, dégraisé, déroulé au doigt, parqué,  
masticqué, pointillé et verni ----- f. 425

Je dis: quatre cent vingt-cinq francs.

L. Evers

~~Ch. Van der Vliet~~

tu

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire,

Paul Van der Vliet

Le Président,

C. Féti

Tableaux anciens  
et  
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition  
Parquetage et Restauration

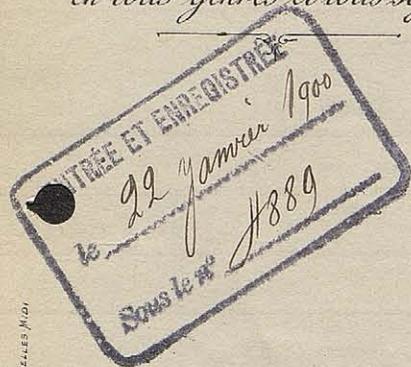
ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles

2 et 4 Rue de Ligne

Bruxelles, le 22 janvier 1900.

J. Buëso,



Messieurs les Présidents et Membres  
de la Commission directrice des Musées  
royaux de peinture et de sculpture  
à Bruxelles.

J'ai l'honneur de vous faire  
parvenir ci-joint devis pour la remise  
en état du petit tableau de Rogier Vanders  
Weyden (dernier achat).

Veillez agréer, Messieurs, l'expression  
de mes sentiments les plus distingués.

J. Buëso



État des frais de voyage dus au soussigné

calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		OBSERVATIONS
du	de	du	de	par		par		du	du	
DÉPART	L'ARRIVÉE	DÉPART	L'ARRIVÉE	CHEMIN DE FER	1/2 KIL.	VOIE ORDINAIRE	1/2 KIL.	SÉJOUR	1/2 SÉJOUR	
27 Nov: 1899		Bruxelles	Gênes.	aller et retour 2256 kil.				du 27-11-99		
								au 3-12-99		

Copie

RÉCAPITULATION

2256	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 0.10	les 5 kilom.	225	60
	Id. par voie ordinaire, à fr.	les 5 kilom.	90	.
6	Séjour à fr.	15	10	
1	"	10		
Total fr			325	60

Certifié véritable le présent état montant à la somme de

BRUXELLES, LE

LE  
MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

Rédaction et Administration  
13, RUE BRÉDERODE, 13

Adresse télégraphique  
CONGO - BRUXELLES  
—  
Téléphone n° 564

Bruxelles, le 30 <sup>br</sup> 1899.

Monsieur Van Mons,

ci-inclus les reçus des  
25,000 livres que j'ai payées  
pour l'acquisition de  
tableau de chêne.

Pour le dossier

cordialement à toi

A. Van der

~~23877~~

25200
9475
1260000
1464000
1008000
2268000
238770

Prix de tablier aux enchères publiques  
 Commission de 5% de recette  
 payés en 2 versements. L<sup>e</sup> 20,000  
 } - 5,200

24,000  
1,200  
 25,200  
~~25,200~~

Louis 25,200.

== Frs 23,877.00

soit à 94.75 le Liri.

Courage de Banque payé à la  
 Banque Commerciale italienne de  
 Gènes où le crédit était ouvert  
 Intérêts dus à la Banque de Brindisi  
 du 4<sup>e</sup> Jan 1899 au 31 mars 1900.  
 5 1/2 %.

51.50.

434.00

Frs 24,362.50

ENTRÉE ET ENLÈVÉE  
 le 2 avril 1900  
 Sous le n<sup>o</sup> 4889

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N° 28790.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

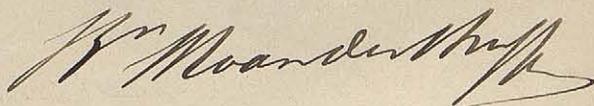
En réponse à votre lettre du 7 décembre courant, n° 4889, j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau de Roger van der Weyden, représentant une "Descente de Croix", qui a fait partie du Cabinet Pallavicino-Grimaldi, à Gênes.

Les vingt-cinq mille deux cents francs (fr 25200.--) prix que M. Wauters a payé cette oeuvre d'art, seront liquidés le plus tôt qu'il sera possible.

Que cet honorable membre de votre Collège trouve ici un témoignage de la reconnaissance que le Gouvernement lui doit pour le zèle avec lequel il a bien voulu s'acquitter de la mission que vous lui aviez confiée et faire l'avance du prix de ses propres deniers.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées de  
Peinture et de sculpture de l'Etat, E|V.

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

N°

7880

OBJET :

Annonce d'un  
achat

ANNEXE

Expédié le

4<sup>or</sup> 1894

Bruxelles, le 7<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1899

Monsieur le Ministre

des Beaux-Arts.

Vous avez l'honneur  
de vous faire connaître que  
Monsieur A. J. Wauters a  
été délégué ces jours derniers  
à Gênes, par notre collègue  
pour représenter les  
intérêts du Musée à la  
vente Pallavicino-Grimaldi  
et qu'il a rapporté un  
tableau de Roger Van der Weyden  
représentant une descente  
de Croix.

Cette œuvre qui constitue  
pour nos collections un  
appoint précieux a été payée  
par Monsieur Wauters  
24000 francs plus 5%  
du chef de frais.

Nous espérons, Monsieur  
le Ministre, que vous  
voudrez bien ratifier  
l'acquisition dont il

S'agit de faire liquider  
le plus tôt possible la  
somme susindiquée au  
profit de notre collègue  
qui en a fait l'avance  
de ses deniers.

Cette liquidation sera  
opérée d'urgence, & exceptionnellement,  
à titre d'avance, puisque  
le chapitre des achats  
d'œuvres d'art pour  
l'exercice courant,  
laisse que peu disponible.

Truhy  
A. C. P.  
Le Président

Nous attendons vos instructions,  
Monsieur le Ministre, pour  
libeller les pièces de  
comptabilité, (contrats et  
déclarations de paiement) et  
vous vous ferez d'après  
l'assurance de notre haute  
coordination.

ROMA - G. SANGIORGI - ROMA

# GALERIE SANGIORGI

HÔTEL DE VENTES

Rome - G. SANGIORGI - Rome

Vendita *Genes* il *1/12* 189*9*

Numero di Catalogo *197*

Oggetto *Gossart's Déposition de la Croix*

Venduto al Sig. *Museo di Bruxelles*

Al prezzo d'asta di . . . . . L.

*24000*

Diritto di vendita 5% . . . . . »

*1200 00*

Bollo quietanza . . . . . »

Buono a ritirare

L.



*Accettato in acconto Lit. 20000*  
Il bollettino firmato si rilascerà agli

Recu de Monsieur Wauters l'ins <sup>ins</sup>  
Lingville deux cents versées pour compte  
du Mensie de Bruxelles a solde du montant  
plus 5% du tableau la definition de  
la croise surtout au catalogue le N° 197  
et adjuge' a l'encheire au prix de 24000

L. 5200. Leves 3 Decembre 1899  
per *[Signature]* A. Tallavine

